**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 90 (1945)

Heft: 8

**Artikel:** Notre attitude morale

Autor: Probst

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-342280

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse : 1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.— 3 mois fr. 4.—

Pour l'Etranger : ABONNEMENT 1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—

Prix du numéro: fr. 1.50.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION:

Avenue de la Gare 33, Lausanne

Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

## Notre attitude morale

Alors que l'ancienne Confédération, si riche en grands hommes, en idées créatrices, en sentiments généreux, mais déchirée par son manque d'unité, de volonté et de solidarité, courait à sa ruine, notre grand historien Jean de Müller adressait à ses concitoyens cet avertissement : « Pour nous, il n'y a pas d'autre voie que celle consistant en un peuple et une armée indissolubles, décidés à vaincre et mourir pour la paix et la liberté; dans nos frontières prêts à rejeter tout agresseur; au dehors sans haine contre quiconque, sans revendications, prêts à l'amitié.»

Pourquoi rappelons-nous aujourd'hui ces paroles qui décrivent brièvement la mission et l'attitude de la Confédération?

La guerre qui vient de se terminer en Europe a précipité notre continent dans une catastrophe d'une ampleur sans précédent dans l'histoire. Insécurité, détresse, misère, telles sont les caractéristiques de notre époque; dans les ruines innombrables de l'Europe errent des milliers et des milliers de personnes, sans espoir et sans but, remplies de défiance et de haine contre leur destinée, trompées dans leurs espérances, doutant même de leur existence. Le vainqueur, à la vue de cette détresse et de cette misère sans pareilles, ne peut se réjouir de sa victoire. Au milieu de ces dévastations, miraculeusement protégé, notre pays continue à vivre, à peine effleuré par la violence de la guerre. Comment ne pas concevoir que chez nous s'élève un élan de reconnaissance pour cette grâce imméritée, accompagné de compassion vibrante pour cette misère infinie, en rendant également hommage au noble héroïsme que la guerre a provoqué au front et à l'arrière chez des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Devant tous ces héros, nous nous inclinons avec une profonde émotion, quelle que soit leur nationalité.

Le fait d'avoir été épargné impose à notre conscience une dette de reconnaissance, et exige de nous une charité agissante et inlassable. Comme nous attendons du vainqueur qu'il se montre magnanime à l'heure du triomphe, nous considérons qu'il va de soi que celui que le sort a épargné mette toutes ses forces à soulager cette détresse. Qui pourrait être appelé à jouer en premier ce rôle, sinon la Suisse, patrie d'Henri Dunant?

Mais d'autres devoirs et d'autres tâches nous attendent encore. Ils découlent de la responsabilité que nous avons de participer à la solution de nombreux problèmes sociaux, économiques et moraux ayant pour but de relever l'Europe abattue et d'aider à sa restauration culturelle.

Une aide efficace et un travail productif ne peuvent être apportés que par des hommes au moral fort et sain. Ceci est valable pour l'individu comme pour la société. C'est pourquoi il est aujourd'hui de toute nécessité de faire un retour sur nous-mêmes et de revenir aux principes qui sont à la base de notre communauté, afin de pouvoir nous assurer une position stable dans les remous de l'après-guerre. Ne perdons pas de

vue un seul instant que tout ce qui se fait et se fera en Suisse doit être inspiré par l'esprit auquel elle doit son existence, et que nous ne trouverons un chemin sûr à travers tous les obstacles et les difficultés que si cet esprit demeure présent et vivant. C'est lui qui détermine notre position morale à l'intérieur et envers l'étranger, qui inspire nos décisions et donne un sens à nos actions. Il est pour nous une source de force et nous donne la certitude que nous réussirons à résoudre les tâches qui nous attendent d'une façon équitable et sans parti pris, et à nous assurer dans la nouvelle organisation des peuples, par une attitude digne, ferme et décidée, la place qui nous revient non seulement de droit et de tradition, mais aussi par notre propre mérite. Ce n'est pas par arrogance ou orgueil que nous élevons cette prétention. Nous devons nous souvenir que la Suisse a déjà réalisé depuis longtemps ce que d'autres Etats n'ont réussi qu'en partie et l'Europe prise dans son ensemble, jamais : à savoir qu'un peuple, disparate en ce qui concerne la langue, la race et les conceptions religieuses, s'est constitué en une Confédération et vit en paix sous sa protection. Ceci nous donne le droit de lutter par tous les moyens dont nous disposons pour notre but suprême : le maintien de notre liberté et de notre indépendance envers l'étranger, et le droit de fixer nous-mêmes notre régime intérieur. Si nous nous sentons appelés à dire notre mot dans le conseil des peuples, c'est que nous avons prouvé par des faits, en vivant côte à côte dans une communauté pacifique, que pratiquant la tolérance, nous respectons les particularités d'autrui, ses conceptions de la vie et ses droits à l'existence. Ce sont là également les principes fondamentaux d'une société des nations qui veut mériter plus que son nom. Ce n'est pas la loi du plus fort qui est chez nous déterminante, mais bien les libertés populaires consacrées par la constitution. L'ordre à l'intérieur garantit à chacun une liberté étendue qui trouve sa pleine signification lorsque tous subordonnent leur personnalité au bien de l'ensemble.

Même si tel ou tel parti politique, favorisé par un mouvement d'opinion momentané, prend le dessus et cherche à tout marquer de son empreinte, la multiplicité des intérêts empêche toujours une cristallisation et une concentration des pouvoirs, et garantit aux minorités le droit de libre discussion et l'égalité de traitement. Que notre peuple ne manque pas de largeur de vue et de compréhension pour les conceptions de l'esprit des autres, les meilleurs de nos concitoyens l'ont prouvé en poursuivant dans leur activité et leurs œuvres un but élevé dépassant le cadre de nos frontières, tout en restant fortement attachés à leur terre natale.

C'est la raison pour laquelle la propagande étrangère, si active chez nous, ne nous a pas fait plus de mal. Il est malgré tout fort regrettable qu'il se soit trouvé parmi nous des égarés qui aient prêté l'oreille aux insinuations de l'étranger, et qui aient trahi leur patrie dans un but intéressé, le plus souvent. Des admirateurs d'idéologies étrangères également, croyant voir le salut de notre pays dans une réforme de sa structure politique, ont cherché à saper nos institutions. Cette catégorie de Suisses tirait du pays ce qu'il pouvait leur offrir, mais leur esprit résidait ailleurs. Le peuple suisse s'est détourné d'eux avec horreur et indignation. Ils ont été jugés par l'opinion publique et par les tribunaux.

Il est certain que l'impatience avec laquelle l'expulsion des éléments perturbateurs et hostiles à nos institutions est réclamée, est l'expression d'une saine réaction du peuple, qui n'admet pas de saboteurs étrangers. Prenons garde toutefois que cette réaction ne dépasse pas son but et ne dégénère en intolérance. Il est peu décent de profiter du port apparemment sûr que nous offre la neutralité pour donner à l'étranger des leçons ou de lui faire même des remontrances. La correction, l'équité et l'humanité doivent toujours régner en maître dans un pays neutre hospitalier. Par contre, nous exigeons de ceux à qui nous offrons un asile la même correction et le respect de notre mentalité suisse.

Il est clair pour chacun que la plus grande vigilance est encore de règle. Des transferts de puissance ont pour conséquence l'apparition de nouveaux dangers d'influences étrangères qui menacent de provoquer de la confusion dans nos rangs. Ces nouveaux séducteurs trouvent et trouveront toujours des partisans, des complices et des victimes ; car les conséquences de cette guerre impitoyable ont aussi provoqué chez nous des passions, exploitées par des individus sans scrupules qui ne recherchent que leur intérêt. Ne nous laissons pas aujourd'hui aveugler par les promesses d'un nouvel évangile; restons ce que nous sommes et résistons fermement à ce nouvel assaut. Secouons les indifférents et les rassasiés qui ne se préoccupent que de leur propre bien-être et se tiennent à l'écart tant que leur propre peau n'est pas en jeu, et appelons-les à la défense. Mais avant tout : protégeons tout particulièrement de toute influence dangereuse notre jeune génération qui est encore heureusement pure de tout contact politique, qui ne connaît pas encore les coulisses de certaines manœuvres politiques et qui de ce fait est souvent la victime d'idéologies extrêmes lorsqu'elles sont présentées avec adresse et insistance, en paroles, en images ou par des écrits. C'est une des tâches les plus urgentes de tous les milieux qui s'occupent d'éducation nationale. Beaucoup de nos jeunes cherchent ce qu'ils ont déjà et que, par conséquent, ils ne trouveront pas ailleurs. Beaucoup ne comprennent pas la voix qui sonne chaque jour à leurs oreilles, la voix du pays! Qui pourrait parler d'une façon plus émouvante et plus véridique qu'elle, où se trouve une expression plus parfaite de la vie éternelle? Grandeur des heures solennelles, mais aussi détails qui semblent souvent sans importance de la vie quotidienne, telles sont les richesses du pays, qu'il s'agit de garder et d'augmenter même si cela exige de la peine, des efforts et de grands sacrifices. La postérité ne tient pas compte du fait qu'une génération a dû suivre un chemin dur et pénible, mais juge uniquement si cette génération s'est montrée digne de sa mission.

C'est dans cet esprit que notre armée, nos soldats ont accompli leur service. Ni par plaisir, ni à contre-cœur, mais tout simplement par ce que c'est le devoir du soldat de remplir sa mission jusqu'au bout. Cette attitude virile, simple, claire, sans réticence et toute de sacrifice est aussi l'attitude du citoyen, et les principes militaires de l'accomplissement sans condition de son devoir, de la discipline et de la camaraderie doivent aussi déterminer sa vie civile. En eux est définie la qualité de bon Suisse!

« Si nos pères ne s'étaient pas montrés des hommes, où en serions-nous ? Souvent ruinés, depuis longtemps épuisés, la plupart d'entre nous disparus de la surface du sol ou valets pitoyables, aveuglés par l'éclat de riches serviteurs, perdus sans nom dans la masse des esclaves. »

Après plus d'un siècle, ces paroles de Jean de Müller retrouvent aujourd'hui toute leur valeur.

Le chef d'arme de l'infanterie : Colonel-divisionnaire PROBST.